

TECHNOLOGUE EN PHYSIOTHÉRAPIE

STATUT : Temps partiel occasionnel

RÉMUNÉRATION : De 24,78 à 35,67 \$ / heure
Syndiqué - catégorie 4 (FSSS-CSN)

LIEU DE TRAVAIL : Centre de santé de Chibougamau

QUART DE TRAVAIL : Jour

SERVICE : Physiothérapie

RESPONSABILITÉS

Personne qui contribue à l'évaluation des déficiences et des incapacités de la fonction physique reliées aux systèmes neurologique, musculosquelettique et cardiorespiratoire. Elle détermine un plan de traitement et réalise les interventions dans le but d'obtenir un rendement fonctionnel optimal lorsqu'elle dispose préalablement d'une évaluation faite par un physiothérapeute ou d'un diagnostic médical non limité aux symptômes qui indique, s'il y a lieu, le type de structure atteinte et qui est accompagné d'un dossier documentant l'atteinte. Elle peut participer à l'enseignement clinique.

DES AVANTAGES QUI SE DÉMARQUENT !

- Prime annuelle disparité régionale de 6 472\$ ou 9 258 \$ (avec ou sans dépendant)*;
- Possibilité d'une déduction fiscale annuelle de 4 015 \$*;
- Crédit d'impôt de 8 000 \$ ou 10 000 \$ pour nouveaux diplômés;
- Paiement des frais de déménagement*
- Accompagnement dans la recherche d'emploi pour le conjoint ou la conjointe;
- Accompagnement dans la recherche de logement ou de résidence;
- Et plus encore!

*Sujet à des changements sans préavis.

PROFIL RECHERCHÉ ET EXIGENCES

- Doit détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de physiothérapie d'une école reconnue par le ministère compétent;
- Doit être membre de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées par cette offre peuvent faire parvenir leur curriculum vitae **en tout temps**.

Direction des ressources humaines
CRSSS de la Baie-James
312, 3^e Rue
Chibougamau (Québec) G8P 1N5
rh.crsssbj@ssss.gouv.qc.ca